



N°19
Juin 2023



Le Portifontain

Votre Magazine d'informations municipales
www.ville-fontaineleport.fr



Notre centre
village et son
marché des
producteurs



MAIRIE P. 2 à 4

VIE DE LA COMMUNE P. 5 à 13

BUDGET P. 14 à 15

CCBRC P. 16 à 17

ASSOCIATIONS P. 18 à 23

AGENDA P. 24

N°19
Juin 2023
Le Portifontain
magazine

- Directeur de la publication :
Béatrice Mothré
- Rédaction et Photos :
Service communication
- Réalisation/Impression :
Espace Graphic
©Freepik

Mairie de Fontaine-le-Port
3 rue du général Roux
77590 Fontaine-le-Port

- Mardi, mercredi, jeudi et
vendredi, de 9h00 à 12h00
- Samedi de 9h00 à 12h00
sur rendez-vous.

Tél. : 01 64 38 30 52
Fax : 01 64 38 36 07

Courriel :
mairie-fontaineleport@wanadoo.fr
Site internet
www.ville-fontaineleport.fr
Appli - télécharger Fontaine le
Port

Bureau Action Sociale
sur rendez-vous, à prendre
au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
Tél : 01 64 38 32 69
09 69 80 39 33

ETAT CIVIL

Information ETAT CIVIL

Nous publions lors de la lettre municipale le registre de l'état civil de la commune (naissances, mariages, pacs, décès). Toutefois, la publication de ces informations diffère selon l'acte. Pour ce qui concerne les naissances et les mariages, pacs, le consentement préalable écrit des intéressés ou des représentants légaux est une obligation, car l'accès à ces actes est limité par le Code Civil. Si les accords ne nous ont pas été retournés acceptés, les naissances, mariages et Pacs ne peuvent figurer dans notre lettre municipale. Pour les décès, dans la mesure où tout le monde peut obtenir copie d'un acte de décès d'un tiers, la publication dans le magazine municipal est possible sans accord préalable.

NAISSANCES **bienvenue à**

10 janvier 2023 : Eva LAHILAIRE
12 janvier 2023 : Iris DELSALLE
18 avril 2023 : Axelle ACHIMOFF
12 mai 2023 : Gabrielle WELSCH

MARIAGES - PACS **tous nos vœux de bonheur et de prospérité à**

22 avril 2023 : Mme Elise MAUNY et Mr Cédric LOUBAT

DÉCÈS **avec nos sincères condoléances aux familles de**

20 mai 2023 : Mr HODEMON Vincent

Nous aurons une pensée émue pour la famille de Monsieur DARTUS, résident à Fontaine le Port, qui était en maison de retraite depuis ces 2 dernières années, décédé dans sa 101^{ème} année.

En cas de problème concernant votre habitation,

les numéros d'urgence des services concernés sont à votre disposition 7/7 et 24/24.

- ➔ Pour l'eau, VEOLIA (coupures ou fuites) **0969 368 624**
- ➔ Pour l'électricité, ENEDIS **0972 0675 077**
- ➔ Pour le gaz, GRDF (odeurs ou fuites) **0800 473 333**

Expression pour l'opposition

Aucun texte n'a été transmis



Madame, Monsieur, Chères Portifontaines, Chers Portifontains,

Nous voilà aujourd'hui à mi mandat, je veux remercier les élu(e)s de mon groupe municipal qui ont su faire face dès le lendemain de leur élection à la crise sanitaire COVID qui a sévit en mars 2020 et 2021. L'année 2022 a été marquée par la guerre aux portes de l'Europe, en UKRAINE !

Ils ont fait preuve d'une rapide et grande capacité d'adaptation et de compétence.

Ces situations de crise ont bien sur des impacts non négligeables sur le fonctionnement de nos collectivités mais aussi pour les ménages, les entreprises et les artisans, chacun se voyant confronté à des hausses vertigineuses des couts de l'énergie, des matériaux, du cout de la vie au quotidien.

Pour nous, petite commune rurale, nous n'échappons pas à ces turbulences avec toutes ces augmentations, auxquelles s'ajoutent les baisses de dotations de l'Etat, la fiscalité locale qui se voit remplacée par des concours financiers... l'Etat oublierait il les petites communes de France ? au profit des Métropoles, des Intercommunalités, du Grand Paris, des JO 2024, ou encore de projets pharaoniques pour de belles grandes villes !

La rigueur et la prudence restent de mise dans la gestion municipale. Le budget 2023 montre entre autres investissements, des équipements sportifs dédiés aux enfants et adultes, un programme d'économies d'énergie est en attente de subvention pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase et la poursuite du remplacement des ampoules de l'éclairage public en LEDS.

Au vu de l'augmentation des bases locatives d'imposition de 7 % venant de l'Etat, nous avons décidé de ne pas augmenter les Impôts locaux pour ne pas alourdir le quotidien des ménages.

Les démissions d'élus atteignent un niveau jamais connu auparavant, avec depuis 2022, 1293 démissions de Maires, 773 d'adjoints ou celles de 2976 conseillers municipaux selon le dernier rapport du gouvernement. Au-delà des situations personnelles, les élus sont exposés sans cesse sur le plan juridique voire judiciaire dans un contexte d'inflation du contentieux sans oublier la multiplication des incivilités et des agressions dont un grand nombre se voit " classé sans suite " par la Justice.

Notre commune peut être FIERE d'avoir ouvert les journées Inter Sport le 1^{er} Avril (JO 2024) en soutien à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux pour l'obtention du Label Terre de JEUX 2024 avec près de 120 participants.

Une grande satisfaction pour une action menée depuis des années et pour laquelle je n'ai jamais voulu baisser les bras avec la remise de nos trains semi directs ligne R Rive droite en gare de Fontaine sans correspondance à Melun pour Paris Gare de Lyon. Les études et investissements de mise aux normes sont programmés par Ile de France Mobilités sur 2023 et 2024.

Le projet de circulation douce reliant le Chatelet en Brie à la gare de Fontaine avance bien, les réunions s'engagent auprès de nos financeurs, la Région IDF et le Département de Seine et Marne.

Je tiens à remercier les Président(e)s d'Associations Portifontaines qui répondent toujours présents lors des manifestations municipales et pour les nombreuses actions proposées sur notre commune.

J'espère que vous prendrez plaisir à découvrir cette nouvelle édition du Portifontain.

Mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances d'été sans oublier vos enfants que nous retrouverons grandis et bronzés à la rentrée de septembre.

**Béatrice Mothré,
Maire**

1^{ers} vœux du mandat

Un retour à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire après les années COVID de 2020 /21, Mr le Préfet ayant demandé de ne pas tenir de vœux en janvier 2022.

Ce sont près de 140 personnes que Mme le Maire entourée des élus qui ont été accueillies par l'orchestre de Jason durant la soirée du vendredi 27 janvier 2023 pour cette première édition du mandat.

Des Portifontains heureux de se retrouver, de rencontrer de nouveaux arrivants.

Un discours au cours duquel Mme le Maire a tenu à rappeler,

- la grande solidarité des nouveaux élu(e)s dès le lendemain de leur élection pour organiser et faire face à la pandémie de COVID sans omettre la disponibilité des bénévoles de l'Action Sociale ;
- solidarité toujours pour la collecte alimentaire et de vêtements au profit de l'Ukraine en guerre, mais aussi au profit des Restos du Cœur pour offrir un jouet à Noël aux enfants défavorisés...
- les divers travaux et actions passés mais aussi à réaliser sur 2023 ont été évoqués que ce soit pour les travaux, la voirie ou encore les aménagements sportifs prévus ;
- ses remerciements aux représentants de l'Etat, autorités civiles et militaires, Président(e)s et bénévoles d'associations, aux Maires et élus de notre Intercommunalité mais aussi des communes voisines, à Mme Tabarin Directrice des Restos du Cœur, aux artisans et commerçants et à nos agents municipaux pour leur présence, à nos administrés pour leur présence, leur confiance et leur soutien.

Cet agréable moment de vœux s'est clôturé autour du buffet préparé par Charly Traiteur avec Audrey et Elvis qui ont aidé au service, en trinquant à une belle année de santé, de joies et de réussite pour chacun.



Infos utiles

Pompiers	18	Drogue info service	08 00 23 13 13
Police Secours	17	SOS Suicide	01 40 44 46 45
SAMU	15	Ecoute Cancers	01 45 02 15 15
Urgence	112	SOS Alcool	01 69 05 17 73
SOS enfance maltraitée	119	Médecins Urgences	08 25 82 65 05
Violences conjugales	3919	Urgences Dentaires	08 92 23 11 28
Centre anti poison	01 40 05 48 48	Conciliateur sur RV	01 60 69 34 75

RAPPELS

Afin de préserver la vie des autres, de ne pas gêner le voisinage, nous sommes contraints à l'obligation de respecter les réglementations en vigueur.

FEUX DE PLEIN AIR



C'est interdit toute l'année

Par arrêté ministériel selon l'article 84 du code sanitaire 77.

Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, les broyer ou encore les composter.

Avec l'arrivée du printemps, les travaux de jardinage reprennent, aussi soyons vigilants pour respecter la tranquillité de vos voisins.

ENGINS À MOTEUR



Un arrêté municipal régit l'utilisation des engins à moteurs de jardinage ou / et de bricolage :

- De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h les jours ouvrables
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

AIMER SA COMMUNE ET LA RESPECTER



Nos amis canidés sont les bienvenus, nous rappelons néanmoins l'obligation de leur tenue en laisse ou que ce soit sur l'ensemble de l'espace public (rues et chemins). Un respect aussi envers les autres, pensez à prendre un sac pour ramasser leurs déjections. Outre le service technique qui est le 1^{er} pénalisé, chacun " peut marcher dedans ".

LE STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS, ET LA VITESSE

Tout le monde en parle ! Mais rien n'y fait !

Les réponses qui nous sont faites sont parfois étonnantes de par le manque d'application du code de la route.

Un STOP centre village ? pourquoi faire, y a-t-il déjà eu un mort, me demande-t-on ? Les ilots / chicanes à 30 km/h ? bof, il suffit de forcer un peu le passage. Les trottoirs et les

virages ? et pourquoi je n'aurais pas le droit de m'y stationner ? Ce qui nous amène à toujours plus d'aménagement sur la voirie communale.

URBANISME

Des visites de contrôles sont effectuées par les services de l'Etat.

Alors plutôt qu'une verbalisation ou un arrêt de travaux, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour tous travaux extérieurs que vous souhaitez entreprendre chez vous (Construction - démolition - clôture - modification d'aspect extérieur, création de surface au plancher - remplacement d'huissières - volets - ravalement ...)

AUTORISATION DE VOIRIE

Toute occupation du domaine et espace public nécessite une autorisation à demander en mairie, avec état des lieux préalable.

Infos utiles

SECURITE des BIENS et des PERSONNES, nous rappelons que



LA MAIRIE N'ACCORDE NI NE SIGNE AUCUNE AUTORISATION DE DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE OU EN PORTE À PORTE.

Tenir son chien en laisse : une obligation légale.

Tenir son chien en laisse, sur la voie publique et dans les lieux publics est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances

Les abords de votre habitation seront surveillés

En cas de tentative d'effraction, cambriolage

SERVICE GRATUIT DE SÉCURISATION

PATROUILLES RÉGULIÈRES

VOUS ÊTES IMMÉDIATEMENT ALERTÉ



QUELQUES ACHATS ET TRAVAUX

DIVERS (120 000€)

Ecole :

- Réfection de la cour de l'école
- Retrait de la marquise maternelle
- Transports pour les sorties scolaires et piscine
- 3 armoires basses classe bleue
- Subvention annuelle fournitures scolaires

Périscolaire :

- Achat de jouets
- Vaisselle

Mairie :

- Restauration de reliures d'état civil
- Guirlandes de Noël pour fronton SDF – Périscolaire
- Spectacle de Noël

- Animation goûter action sociale
- Tables - barnum
- Traçage du Touchtennis
- Elagages + mise en sécurité des parcs et gymnase
- Remplacement bruleur gymnase + électricité
- Réfection thermostat de l'Eglise
- Réparation porte local technique
- Entretien feux tricolores et EP

Voirie :

- Pose de panneaux signalisation (volés - vandalisés)
- Panneaux réglementation d'accès
- 2 bornes à remplacer (accident)

Espace sport :

- Square Millet - 2 terrains de pétanque
- Gymnase - 2 terrains de Beach Tennis / volley

TRANSPORTS

GARE DE FONTAINE LE PORT

Les arrêts semi directs en GARE de Fontaine le Port.
Il suffisait d'être patient(e) et surtout d'y croire !

Mon engagement depuis 2008 est resté le même envers et en faveur des usagers du train depuis le retrait de nos semi directs lors de la mise en place du Plan de Cadencement avec la régularité d'un train à l'heure en journée sur notre ligne R rive droite nous contraignant à une correspondance en gare de Melun.

Pétitions, motions d'élus départementaux – régionaux, de sénateurs, députés, de maires seine et marnais, des associations de défense des usagers, ... rien n'a été facile, des (fausses) promesses, des reports de dates, ... nous avons tout connu !

Aujourd'hui c'est grâce à Valérie Péresse, notre Présidente de Région Ile de France, à ses bonnes relations avec son homologue de Bourgogne Franche Comté que le schéma de transports TER a pu être revu depuis 2021, à son écoute et son soutien ainsi que ceux de **James Chéron, Maire de Monttereau, Conseiller Régional** que les bonnes nouvelles nous ont annoncées en réunion Ile de France Mobilités validées par la SNCF ce 13 avril dernier.

Les travaux de mise aux normes du second quai demandé depuis près de 6 ans seront réalisés 2023/24, Les trois arrêts du matin (et retour soir) en gare de Fontaine le Port pour les semi-directs via Gare de Lyon sont prévus pour le 7 décembre 2025 (c'est loin, mais c'est gagné pour nos usagers). Le remplacement de l'abri vélos ainsi que l'installation d'une consigne sécurisée de 10 places vélo sera mise en place 2023 début 2024. Des toilettes accessibles par le Pass Navigo seront mises en place en extérieur gare. Des panneaux photovoltaïques devraient recouvrir pour l'été 2024, les ¾ du parking.

Toutes ces installations ont fait l'objet de demandes de travaux.



Invitation de la Gendarmerie

Toujours très touchée par cette invitation, Mme le Maire remercie vivement le Commandant de Gendarmerie Départementale de Melun LEBLAND et le Major DERIGNY commandant la BTA du Chatelet en Brie

Comme chaque année et fidèlement aux relations entretenues entre la commune et la Gendarmerie du Châtelet en Brie, nous avons été conviés le 8 février à son Inspection annuelle pour une présentation des interventions sur le territoire des communes de l'Intercommunalité de Brie des Rivières et Châteaux.

Avec tout notre soutien

ENVIRONNEMENT

#ENVIRONNEMENT ACDÉCHETS

Le service pour lutter contre les dépôts sauvages !

La Région Ile-de-France a mis en place un dispositif permettant aux citoyens franciliens de signaler un dépôt sauvage sur leur commune depuis leur mobile ou ordinateur, photo et géo localisation à l'appui : <https://acdechets.smartidf.services/>

Abandonner ses déchets sur la voie publique est une pratique encore trop fréquente. Ordures ménagères, gravats, encombrants, ... les déchets sauvages sont nombreux, on estime à plus de 20 kg de déchets sauvages, tous confondus, la quantité abandonnée chaque année par habitant en France. Des incivilités qui coûtent cher aux collectivités et nuisent à l'environnement.

Pour rappel, le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975 et peut entraîner jusqu'à 1 500 € d'amende.

L'EAU EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

Depuis début mars, le Préfet de Seine-et-Marne a mis en œuvre des mesures de vigilance de l'utilisation de l'eau dans le département.



Tous les actes citoyens permettant de limiter le gaspillage et l'évaporation de l'eau doivent d'ores et déjà être réalisés afin d'anticiper et réduire la problématique de la sécheresse, qui risque d'être précoce cette année.

+ d'infos ici : <https://urlz.fr/lvgG>

ELAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Une courtoisie de voisinage mais aussi un respect de la réglementation pour le bien de tous.

Arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité empêchant la bonne circulation des véhicules et des piétons lorsqu'elles débordent sur la voie publique.

Chaque propriétaire (ou locataire) a donc l'obligation de procéder à leur entretien et élagage en limite séparative de sa propriété (voies ou chemins communaux) leur responsabilité pourra se voir engagée en cas d'accident. Par ailleurs, il est indispensable également de veiller à ce que branches et végétation ne touchent pas les fils EDF, téléphone, éclairage public.



Dans le cadre d'une action de sécurité sur la voie publique, il vous est demandé d'intervenir dans les meilleurs délais. Un courrier de rappel sera mis en boîte à lettres des riverains.

SQUARE MILLET

Après l'aire de jeux les tables de pique-nique et bancs, le square Millet se voit complété avec 2 bouledromes et la mise en valeur de son imposant rocher qui est un espace à respecter et non un espace de grimpe et d'escalade.



LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES

La réutilisation des eaux usées, un potentiel à exploiter



Collecte de sapins

Ce sont 79 sapins qui ont été collectés début janvier 2023 afin d'être broyés.



RÉSEAUX SOCIAUX

Réfléchir avant de poster, les réseaux sociaux ! pas que du bon en info !!

Est-ce le fait que cette info ait été mise sur les réseaux sociaux qui a fait que dès le lendemain de l'annonce ... les œufs ont disparus ?



LA FIBRE

Un nouveau site Internet pour les problèmes rencontrés

- Constat de dégradation réseau : <http://www.xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau>
- Nouvelle construction sur un programme immobilier : <http://www.xpfibre.com/promoteur-amenageur>
- Nouvelle construction pour un particulier : <http://www.xpfibre.com/contact>
- Tester son éligibilité : <http://www.xpfibre.com/testez-votre-elegibilite>
- Les autres cas : <http://www.xpfibre.com/fag.html>

COMMÉMORATIONS

19 MARS 1962

Après la polémique de l'Etat vis-à-vis des associations d'anciens combattants, à ne plus prétendre à la commémoration du 19 mars pour honorer les morts pour la France et le maintien de l'ordre en Algérie au profit de la date du 5 décembre, nous, collectivités, étions quelque peu déstabilisées par cette information. Aussi nous avons tenu à entretenir ce souvenir et ce respect, un dépôt de gerbes des associations de la Mémoire Combattante et de la FNACA en présence de Mme le Maire, Mme Dagorne et Mr Fandard tous deux adjoints au Maire a été organisé au Monument aux morts.

8 MAI GUERRE 39/45

Cette 78^{ème} commémoration célèbre la fin des combats, puis viendra le Traité de Versailles qui était la signature du Traité de Paix.

Cette seconde guerre a été 4 à 5 fois supérieure en morts à la première guerre mondiale. Il est indispensable qui plus est avec la guerre qui ressurgit aux portes de l'Europe de se souvenir de tous ces sacrifices et de cette guerre épouvantable qui s'est terminée par 2 explosions nucléaires, Nagasaki et de Hiroshima. Ne risquons nous pas d'aller rapidement vers une désacralisation de la République aujourd'hui lorsque l'on considère l'absence de la population à ces cérémonies, lorsque l'on siffle l'hymne National, lorsque le Drapeau Français est piétiné, lorsque les élus sont insultés, tabassés ... qu'en sera-t-il demain de tous nos pères, grand pères, frères, résistant(e)s qui ont donné leur vie pour notre LIBERTE ? Mr Frédéric Lalaurie, 1^{er} adjoint au Maire entouré des élus, Présidents d'associations d'anciens combattants, du Colonel Sylvain Nogrette en présence des administrés a fait un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



PÉRISCOLAIRE

DES ENFANTS HEUREUX

Moments joyeux tant en cantine que sur le temps de garderie pour nos enfants durant leur accueil en période des grèves au printemps. Ils ont profité de l'aire de jeux, chacun comptant sur Patricia pour chronométrer au plus près des secondes les performances de descente du toboggan, d'une promenade en compagnie de Mélanie pour découvrir tous les petits poissons agglutinés dans la réserve de pêche, après le temps du goûter, des jeux, des chansons et autres chorégraphies ou moments de créativité artistique leur ont permis d'apprécier ces instants sereinement. Ou encore une histoire lue après le goûter à l'ombre de la pergola. **Merci à nos agents de toujours trouver matière à les émerveiller.**



SCOLAIRE

ÉCOLE DE FONTAINE

Une réfection de la cour a été réalisée durant les vacances de Pâques.



ÉCOLE SYSLEY DE LA ROCHETTE

Un très beau parcours pour les élèves de l'Ecole Sisley de LA ROCHETTE passés par Fontaine le Port le 25 mai avant de rejoindre la base de loisirs de Bois le Roi pour profiter de ce bel espace de loisirs.



BALADE DÉCOUVERTE

Une jolie rencontre mi avril à la Croix de Toulouse.

Avec une centaine d'élèves des classes élémentaires de SAINT-FARBEAU-PONTHIERRY venus profiter d'une superbe balade découverte en forêt sous un très beau soleil, comment ne pas

apprécier notre environnement tellement envié, de cette superbe forêt de Fontainebleau et plus proche pour nous Portifontains, de la Forêt de Barbeau et de nos bords de Seine !

Bravo aux enseignants et aux encadrants pour la sécurité mise en place.

COURSE DU CŒUR

La 36^{ème} édition de la Course du Cœur en faveur des dons d'organes, des transplantés enfants / adultes est passée sur notre territoire qui plus est par Fontaine le Port le 23 mars.

Nous pouvons regretter l'absence de solidarité de nos élèves envers cette cause. **BRAVO aux ECOLES sollicitées qui ont répondu favorablement** en imaginant confectionner par exemple, des Cœurs en papier avec un petit message pour les enfants malades ou remis une petite collecte de ventes d'objets ou encore accrocher un ballon rouge ou un gros cœur sur le portail de leur école.

Nous ne pouvons qu'être admiratifs du travail collectif d'éveil de la nouvelle génération. 15 Coureurs transplantés (foie-rein-moelle osseuse ...) étaient parmi les 18 équipes pour un total de 270 coureurs. Cette course est aussi une inspiration pour les patients, petits et grands, pour tous les patients en attente d'une greffe, elle permet de sensibiliser à l'utilité du don d'organes. En 2022, seulement 5 500 greffes ont pu être pratiquées sur plus de 27000 patients sur liste d'attente.

INAUGURATION DU CAR DU CŒUR

Nouveau au Restos du Cœur 77, une belle initiative menée par le Président Fabrice Gourhan, ses équipes et bénévoles.

Avec l'inauguration du CAR du CŒUR le 12 mai en présence de Mr le Préfet de Seine et Marne, de Thierry MARX chef cuisinier étoilé et Parrain de ce Car du Cœur engagé depuis de nombreuses années aux Restos du Cœur, de Mme Aude Luquet Députée, Denis Jullemier Conseiller Départemental, Isabelle Périgault Conseillère Régionale en 4^{ème} circonscription et de nos collègues Maires du secteur de Melun. Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce au plan de relance de l'Etat qui a permis son financement. Ce véhicule intègre une partie destinée à l'aide alimentaire pour une distribution de repas chauds et un espace dédié à l'accueil des personnes pour les accompagner dans leurs démarches d'aides. Il circulera dans l'agglomération Melunaise en des lieux déterminés conjointement avec les villes. Béatrice Mothré tient particulièrement à saluer ici Mme Tabarin, Directrice locale avec qui elle est en lien pour entre autres collectes celle de jouets début décembre sur le territoire des 31 communes de notre Intercommunalité de Brie des Rivières et Châteaux.



MONTEREAU URGENCES PÉDIATRIQUES

Béatrice Mothré, Maire en solidarité aux cotés des élus a signé une motion fin 2022 en total soutien à James CHERON, Maire de Montereau pour l'action menée au profit de l'ouverture d'un service d'urgences pédiatriques à l'Hôpital de Montereau



ACTION SOCIALE

RENCONTRE AVEC NOS ADMINISTRÉS DE 70 ANS ET +

Un goûter de mai à été proposé par Corinne Gueret Vice Présidente à l'Action sociale et organisé par les élus de la commission et les bénévoles responsables de secteur.

Ce sont près de 40 personnes qui ont été accueillies avec quelques brins de muguet délicatement préparés par Jean Fandard adjoint au maire et son épouse Béatrice bénévole à l'action sociale, avant de partager un café gourmand au son de l'accordéon de Edzard qui a fait danser les convives sur un panel de chansons françaises. S'en est suivie une belle et joyeuse participation des convives au QUIZ chansons avec remise de lots pour la rapidité d'annonce, soit du nom de la chanson soit du chanteur.se, **BRAVO A TOUS**
 Merci à Nicole pour l'aide apportée et à Nathalie Sautreau pour cette jolie décoration printanière, toutes deux Conseillères Municipales. Sans oublier un merci à notre agent des services techniques pour l'intendance.



ANIMATIONS

TERRE DE JEUX 2024

FIERS d'être la 1^{ère} commune à ouvrir les festivités sportives dans le cadre de l'obtention du Label TERRE DE JEUX 2024 - JO 2024 pour notre Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

Cette aventure a démarré avec la Journée Inter-Sports le 1^{er} avril prochain au gymnase de Fontaine-le-Port pour tout public sous un soleil radieux. C'est grâce à l'enthousiasme immédiat des Président(e)s et bénévoles d'associations Sportives Portifontaines que cette belle journée a pu se tenir. Initiation pour enfants et adultes au Tir à l'arc, Badminton, Basket, Tennis de table, Touchtennis, Postural Ball et stand bien-être... ! Un Pass'sport de « Quiz et Défis », était remis à l'arrivée de chaque participant ainsi qu'une petite bouteille d'eau et d'une pomme. Petits et grands ont pu échanger avec une nutritionniste. Une tombola a ravi les enfants et adultes grâce aux lots généreusement offerts par Nolwenn Le BOUTER conseillère Départementale de Seine et Marne aux affaires sportives. Des lots étaient également offerts par les associations Portifontaines et la Mairie.

Les responsables et bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas tiré du panier pour une pause déjeuner qui fut un très beau et joyeux moment de partage.



VIE DE LA COMMUNE

ANIMATIONS (suite)

RASSEMBLEMENT AUTOS MOTOS

Ce 1^{er} rassemblement AUTOS – MOTOS VINTAGE le 16 avril 2023 de 9 h à 18 h en centre village a vu le jour sur la proposition et l'impulsion de Sylvaine DUTERTRE, adjointe au Maire aux festivités, amatrice de véhicules anciens et exposante elle-même lors de rassemblements.



Cette journée s'est magnifiquement déroulée grâce à la collaboration du Club des Templiers et Monique fervente coordinatrice auprès de ses amis des clubs de véhicules vintages et notre commune. Un discours d'accueil de Mme le Maire aux cotés de Philippe Président du Club des Templiers qui a assuré la sécurité et organisé la tenue de 3 concerts durant cette fabuleuse journée. Ce ne sont pas moins de 182 motos, 147 voitures et près de 400 visiteurs qui ont été accueillis. Des plaques numérotées ont été offertes aux 100 premiers exposants. Béatrice Mothré, Maire, Sylvaine Dutertre Adjointe aux sports et festivités ont remis à l'initiative de Monique des coupes pour récompenser les véhicules répondant à des critères particuliers (luxe, originalité, ancienneté, customisation, aménagement, restauration ...)

Un grand MERCI à tous, organisateurs, exposants, participants pour cette merveilleuse journée. Une seconde édition pour 2024 ? bien sur !



Démonstration de danse country



Mr le Maire de Chatillon la Borde venu en voisin, merci à toi pour ton gentil message de félicitations



Présence des élus municipaux



Merci aux 182 motards venus présenter leurs superbes motos, chopper ...



ANIMATIONS (suite)



Panorama des premières voitures qui prennent place



Installation à l'arrivée des exposants



Voiture du futur créée par le célèbre Ingénieur d'Anancy qui travaille à la voiture volante



La nostalgie de la célèbre et mythique R 8 Gordini, une révélation des courses de côtes



Des Tacots bacots avec un clin d'œil à la Nationale 7 !



Restauration auprès du Food truck, petit coucou les gourmandes !



4 L de gendarmerie et le képi



Une jolie rencontre avec la Miss Pin UP Ile de France 2022



Un MERCI au Président des Templiers qui nous a accueilli pour trinquer à cette belle réussite

147
véhicules
dont ceux de
l'association

VIE DE LA COMMUNE

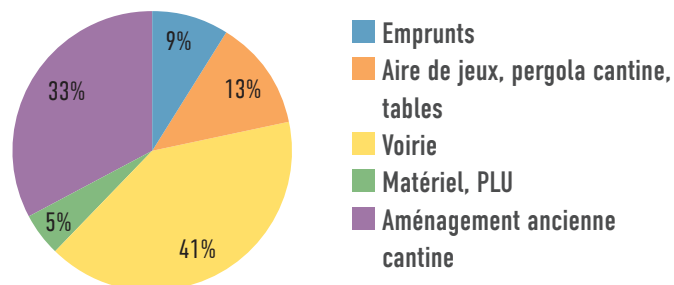
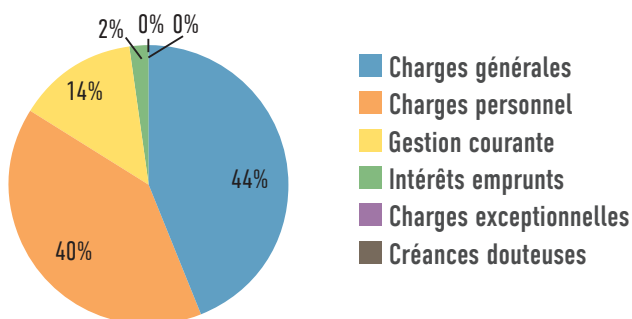
DOSSIER BUDGET COMMUNAL

Pour cette année 2023, le budget reflète comme de coutume rigueur, prudence et vigilance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement se répartissent ainsi :

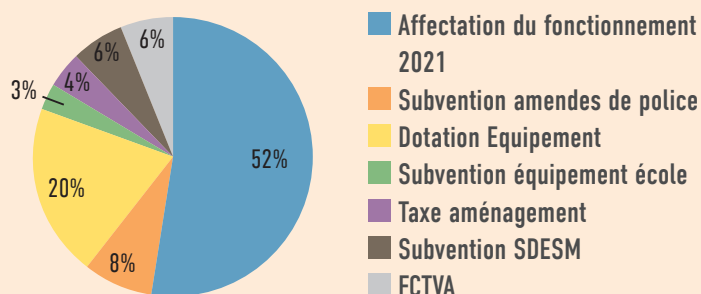
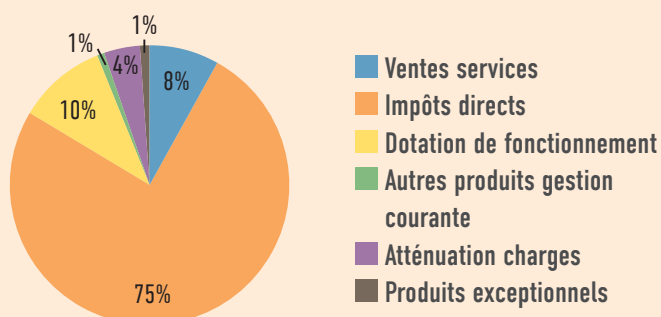
DÉPENSES FONCTIONNEMENT		DÉPENSES INVESTISSEMENT	
Charges générales	329 229,66 €	Emprunts	33 010,43 €
charges personnel	298 415,55 €	Aire de jeux, pergola cantine, tables	49 196,51 €
Gestion courante	107 895,04 €	Voirie	157 932,60 €
Intérêts emprunts	13 027,98 €	Matériel, PLU	18 286,66 €
Charges exceptionnelles	845,88 €	Aménagement ancienne cantine	125 731,61 €
Créances douteuses	19,88 €		
Total	749 433,99 €	Total	384 157,81 €



Fonctionnement • Investissement

Les recettes de fonctionnement et d'investissement se répartissent ainsi :

RECETTES FONCTIONNEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Ventes services	78 821,37 €	Affectation du fonctionnement 2021	90 000,00 €
Impôts directs	718 828,50 €	Subvention amendes de police	14 000,00 €
Dotation de fonctionnement	96 702,95 €	Dotation Equipement	35 000,00 €
Autres produits gestion courante	13 381,63 €	Subvention équipement école	5 921,50 €
Atténuation charges	33 385,15 €	Taxe aménagement	7 452,00 €
Produits exceptionnels	11 280,62 €	Subvention SDESM	9 851,97 €
		FCTVA	11 252,19 €
Total	952 400,22 €	Total	173 477,66 €



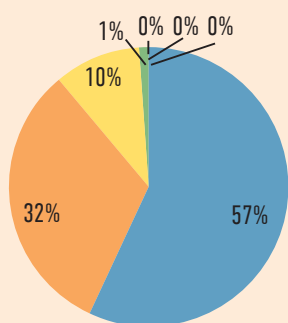
BUDGET 2023

Le conseil municipal vote pour le maintien des taux d'imposition.

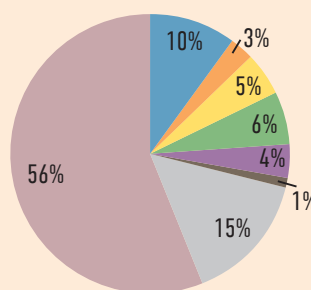
Les taux d'imposition des taxes foncières et taxes d'habitation des résidences secondaires sont donc identiques à ceux de 2022.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement votés :

DÉPENSES FONCTIONNEMENT		DÉPENSES INVESTISSEMENT	
Charges générales	650 641,98 €	Solde 2022	103 034,13 €
Charges personnel	361 000,00 €	Emprunts	34 000,00 €
Gestion courante	113 150,00 €	Bâtiments	53 000,00 €
Intérêts emprunts	12 500,00 €	Voirie	65 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Matériel	41 000,00 €
Créances douteuses	70,00 €	Mobilier	11 965,87 €
Atténuation	500,00 €	Constructions et terrains	165 500,00 €
		Projet contrat rural	600 000,00 €
Total	1 139 861,98 €	Total	1 073 500,00 €



- Charges générales
- Charges personnel
- Gestion courante
- Intérêts emprunts
- Charges exceptionnelles
- Créances douteuses
- Atténuation



- Solde 2022
- Emprunts
- Bâtiments
- Voirie
- Matériel
- Mobilier
- Constructions et terrains
- Projet contrat rural

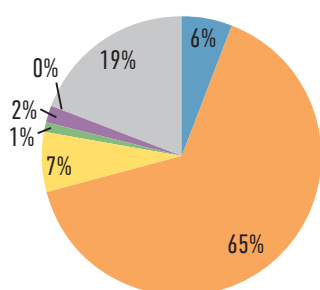
• Budget prévisionnel

Frédéric Lalaurie,
1^{er} Adjoint aux Finances

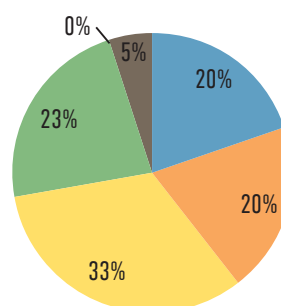


Les recettes de fonctionnement et d'investissement votées :

RECETTES FONCTIONNEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Ventes services	63 500,00 €	Affectation du fonctionnement 2022	210 000,00 €
Impôts directs	742 797,00 €	Subventions et dotations	210 500,00 €
Dotation de fonctionnement	78 000,00 €	Subventions contrat rural	350 000,00 €
Autres produits gestion courante	16 000,00 €	Emprunt	250 000,00 €
Atténuation charges	20 000,00 €	Taxe aménagement	3 000,00 €
Reprises sur provisions	73,00 €	FCTVA	50 000,00 €
Excédent 2022	219 491,98 €		
Total	1 139 861,98 €	Total	1 073 500,00 €



- Ventes services
- Impôts directs
- Dotation de fonctionnement
- Autres produits gestion courante
- Atténuation charges
- Reprises sur provisions
- Excédent 2022



- Affectation du fonctionnement 2022
- Subventions et dotations
- Subventions contrat rural
- Emprunt
- Taxe aménagement
- FCTVA

TOURISME

Le saviez-vous ? Déclarer son hébergement de courte durée est obligatoire !

Vous êtes propriétaire d'une chambre, d'un appartement ou d'une maison que vous souhaitez mettre en location à destination d'une clientèle touristique ou professionnelle de passage, en direct ou via certaines plateformes (AirBnB, Booking, Gîte de France, LeBonCoin...)? Vous louez déjà votre hébergement pour de courtes durées, même occasionnellement ?

Vous avez l'obligation préalable de déclarer votre location à votre Commune, c'est gratuit et rapide ! Pour cela, rendez-vous vite sur la plateforme dématérialisée <https://www.declaloc.fr/> et mettez-vous en règle en quelques minutes, 7j/7 24h/24 !

Si votre commune n'a pas encore mis ce service à disposition, rendez-vous sur <https://www.entreprises.gouv.fr/.../declaration-d-meuble...>

INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024,

BRAVO à toute l'équipe du RELAIS PETITE ENFANCE de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux qui a souhaité s'investir dans l'organisation d'un projet de matinées Baby-Sport autour d'activités de la mobilité, de la découverte de jeux pour permettre aux tout-petits de s'épanouir, de s'éveiller et de grandir.

Les communes de Fougu, Yèbles, le Chatelet en Brie et Machault ont répondu favorablement pour accueillir ces ateliers dans leur gymnase. Merci aux Assistantes Maternelles pour leur

participation auprès de plus de 150 enfants dont certains étaient venus accompagnés de leurs parents. Une très belle réussite. MERCI à tous.

ATELIERS PETITE ENFANCE

Afin de permettre à l'ensemble des parents du territoire de notre Intercommunalité de pouvoir assister à cette conférence, 2 dates ont été retenues, à Coubert et au Chatelet en Brie.

Mme TRIVAL responsable du RPE de Coubert entourée de son équipe petite enfance ont proposé le thème sur l'attachement et le détachement parent-enfant

L'attachement est un lien affectif que le bébé développe d'abord avec ses parents ou avec les personnes qui prennent le plus souvent soin de lui. Cette relation est très importante, car elle permet à un tout-petit de se sentir en sécurité et de bien se développer.

Magali MARTIN, psychologue clinicienne était présente pour échanger et vous conseiller sur l'importance d'une séparation en douceur, des bases de l'attachement.

« Comment bien s'attacher pour mieux se détacher ? La recherche d'autonomie et attachement sont-ils compatibles ? Qui sont les figures de l'attachement ? Quelles sont les conditions qui favorisent le confort et la sécurité du bébé ? », des questions auxquelles Magali MARTIN a pu apporter des réponses mais aussi prendre le temps de conseiller et rassurer les participant.e.s.

Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous.tes, sans inscription, et s'adressent aussi bien aux familles, parents ou futurs parents qu'aux professionnels de la petite enfance.



ASSISTANTES MATERNELLES

La Petite enfance recrute des assistantes maternelles

La Crèche familiale intercommunale du Châtelet-en-Brie recrute des assistantes maternelles agréées.

Vous êtes habitant.e.s du territoire de la CCBRC ? Professionnel.le de la petite enfance, jeune diplômé.e ou en reconversion professionnelle ? Vous vivez sur le secteur du Châtelet-en-Brie ? Cette annonce est faite pour vous !

En intégrant l'équipe de la crèche familiale :

- Vous serez chargé.e d'assurer l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans à votre domicile tout en profitant d'un encadrement et d'un soutien pluridisciplinaire.
- Vous bénéficierez, chaque semaine, d'animations et ateliers mis en place par une éducatrice de jeunes enfants.
- Vous pourrez mener et réaliser à bien des projets en équipe !

La crèche familiale vous propose :

- Des groupes de paroles menés par une psychologue
- Des conférences médicales de prévention dirigées par des professionnels de santé (diététiciennes, ostéopathe, médecin, psychologue...)
- Des formations
- Des ateliers, sorties, spectacles...
- Des journées 100% crèche avec une collègue (accueil dans la structure toute la journée)

Pour plus d'informations, contactez Mme CHAUSERAY par mail : benedictte.chausseray@ccbrc.fr N'hésitez pas à prendre tous les renseignements, nous sommes à votre écoute,

Béatrice Mothré
Vice Présidente Petite Enfance CCBRC

MICRO-CRÈCHE

Inauguration d'une micro-crèche à Moisenay

La micro-crèche privée «Doudou & Tricot», a été inaugurée ce vendredi 24 mars par Elodie Soyez, la cheffe d'entreprise, en présence de **Geneviève Varoqui**, Maire de la Commune de Moisenay, de **Béatrice Mothré**, Vice-présidente en charge de la petite enfance à la CCBRC, de Marie-Claude Humbert, Vice-présidente du Conseil d'Administration de la CAF 77 et de nombreux parents et bambins venus découvrir les lieux.

Aux côtés de professionnel(le)s diplômé(e)s, les enfants seront accueillis au sein d'une structure à taille humaine de 12 places.

En reconversion professionnelle, Elodie est heureuse de réunir ses deux passions : le développement des enfants et des plus grands.

L'objectif est de permettre à tous les enfants de s'épanouir pleinement en respectant son rythme et en lui apportant la sécurité affective nécessaire à son développement et de favoriser leur éveil par le jeu et la motricité libre, grâce notamment à l'approche Pikler-Loczy.

La micro-crèche se veut également intergénérationnelle en tissant des liens entre les plus jeunes et les seniors dans le but partager des activités le temps de quelque heures avec des EHPAD ou des associations de retraités par exemple.

Au total ce sont 7 emplois qui sont créés sur la commune !

CCBRC



1 Rue des Petits Champs
77820 LE CHATELET en BRIE
Standard : 01 60 66 67 10

Retrouvez les informations de la Communauté de Communes sur les réseaux sociaux

Site Internet :

www.briedesrivieresetchateaux.fr

www.facebook.com/ccbrc77

www.instagram.com/briedesrivieresetchateaux

[briedesrivieresetchateaux](https://www.briedesrivieresetchateaux.fr)



CCBRC

FOYER RURAL BADMINTON

Un début d'année 2023 bien rempli pour la section badminton :

La galette des rois a été offerte le 19 janvier aux adhérents, les 5 ans de la section ont été fêtés le 10 février, les femmes ont été mises à l'honneur le 09 mars avec une rose offerte à chacune, un déplacement chez nos amis Bellifontains pour une rencontre amicale le 30 mars et la participation à la journée inter sports « label terre de jeux 2024 » le 1^{er} avril.



COMITÉ DE JUMELAGE



30 ans déjà

Après soixante-quatorze années, deux mois et trois jours d'un état commun, deux nouveaux pays indépendants sont apparus sur la carte de l'Europe le 1^{er} janvier 1993 : La République Tchèque et la République Slovaque. Les négociations pour la dissolution de la Tchécoslovaquie ont commencé en 1992, les relations entre Tchèques et Slovaques étaient compliquées depuis de longues années. Les Slovaques ont eu ce sentiment qu'il y avait un grand frère Tchèque d'un côté et eux de l'autre. Cette relation n'était pas équilibrée, et cela était déjà le cas à l'époque de la Tchécoslovaquie socialiste. Ce rapport de force n'a jamais été résolu et il est devenu plus problématique dans les années qui ont suivi la Révolution de Velours.

On entend souvent dire que la séparation de 1993 a d'abord été une décision politique, et que si les deux peuples avaient été consultés dans le cadre d'un référendum, l'issue aurait pu être différente. Aujourd'hui les deux pays entretiennent d'excellentes relations malgré un certain éloignement culturel, sociétal et même politique.

Le Comité de Jumelage de Fontaine le Port, quant à lui, prévoit son prochain voyage en Slovaquie en début d'année prochaine. La Présidente du Comité discutera des modalités de ce prochain échange en juillet avec le nouveau Maire de Liptovsky Jan.

Pour tout renseignement : sonia.cedille@free.fr

TOUCHTENNIS

La section Touchtennis du Tennis Club Portifontain a organisé son premier tournoi le dimanche 12 mars.

Résultat :

- Vainqueur Audrey du Tennis Club de Melun, finaliste Marcel.
- 3^{ème} place pour notre ami Grégory face à Pascal du Tennis Club de Melun.

Le TCP remercie ses adhérents et bénévoles pour la réussite de ce tournoi ainsi que les participants du Tennis Club de Melun qui ont répondu présents à notre invitation. Un remerciement spécial à nos sponsors pour leurs lots : Fédération Sportive des Asptt, Repar'Store, Alessandra Di Marco agent immobilier BSK.



ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Nous sommes heureux de vous contacter au travers du Portifontain, agent de liaison des habitants de ce beau village.



Nous souhaitons ardemment vous faire participer à nos activités. Cessez de vous ennuyer tout seul ou, toute seule, ne restez pas enfermés(ées), oubliez vos rhumatismes et vos soucis et venez partager avec nous un moment de détente.

Nous vous proposons :

- des sorties récréatives ou culturelles
- des sorties physiques pour les sportifs qui le souhaiteraient
- des petits resto ou goûters sympas avec possibilité de jouer aux cartes ou au scrabble ou à autre chose.....
- des parties de boules sur le nouveau terrain que la municipalité, que nous remercions au passage, a mis à notre disposition.

Dernièrement nous sommes allés à un spectacle de magie sur la péniche Madison à Melun, nous sommes allés écouter un festival de chansons anciennes au Mas du Mée sur seine, nous avons entendu Aznavour, Dalida, et notre Johny national et d'autres encore...Prochainement nous irons visiter le musée Rosa Bonheur. Nous vous proposons aussi des sorties au théâtre notamment à l'Ane Vert à Fontainebleau, qui pratique des prix abordables. Et puis bien sûr un resto plus important de temps à autre selon les envies des adhérents. Nous allés à l'Ecole de restauration à Avon, l'année dernière au resto grill à Héricy...les resto ne manquent pas. On pourrait prévoir un petit voyage d'une journée en car les sites ne manquent pas. Par exemple le château médiéval de Guédelon etc..

Donc vous voyez les idées ne manquent pas, rejoignez nous. Appelez nous au 06 83 49 82 63 ou laissez un SMS, Stéphane vous répondra. A bientôt, on vous attend.



ASSOCIATIONS



Durant ces 4 derniers mois les archers libres de fontaine le port ont participé à plusieurs événements.

- Le 22 janvier, tir de la st Sébastien, tir traditionnel lors d'un concours interne en l'honneur du saint patron des archers et la cible est à 50m.
- Les 4 et 5 février concours interclub indoor que nous organisons chaque année dans le gymnase la commune qui a toujours autant de succès chaque année...
- Le 12 mars parcours officiel à Marcoussis sur cibles 3d.
- Le 15 mars Découverte du tir au Clout organisé par la compagnie Fertois à Vayres Tir de longues distances sur une cible posée au sol de 90cm de diamètre avec un tracé de 12 mètre de diamètre dessiné au sol. Plusieurs distances à disposition 165m 125m et 91m... 3 flèches à chaque fois.
- Le 26 mars le «tir du roy» ou «abbat l'oiseau» tradition Le tir du roy est incontournable au sein des archers libres de Fontaine le port. Il a lieu chaque année en mars pour désigner le Roy ou la Reine et pour les plus jeunes le roitelet. La tradition exige que lors d'un concours de tir celui ou celle qui touche l'oiseau sera désigné majesté pour une année entière. L'oiseau est factice et représente en taille celui d'un oiseau de 2 cm en règle générale, tiré à une distance de 50m ou 30 m pour les plus jeunes. Dans notre club, tout le monde tir avec un arc dépourvu de viseur.
- Le 1 avril les olympiades organisées par la commune.
- Le 6 et 7 mai concours au fort ordenner proche de Belfort... Avec 7 de nos représentants et 2 accompagnants.

Nos aigles se déploient un peu partout pour faire connaître notre club et notre commune au monde de l'archerie. Ce sont toujours de belles et enrichissantes expériences tant du point de vue sportif que humain.

Xavier Pereira président de ALFP



22 janvier



4 et 5 février



4 et 5 février



4 et 5 février



12 mars

Pour nous contacter et pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre par mail : aiglesfp@gmail.com ou consulter le site sport région : <https://archersportfontains.sportsregions.fr>

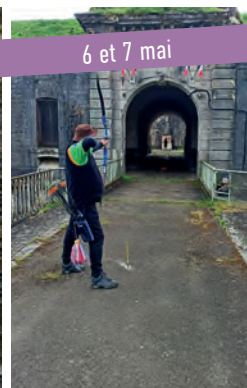
LES ARCHERS LIBRES (suite)



26 mars



1^{er} avril



6 et 7 mai

ASSOCIATIONS

LES ÉCHECS

La bonne humeur et la convivialité sont des caractéristiques de la vie de notre club d'échecs.

Cela n'empêche pas des parties enflammées où il est exclu de se faire des cadeaux. Le 15 avril dernier, se tenait dans les murs de notre local un «tournoi ascenseur» qui rencontra un vif succès, en particulier auprès de nos jeunes, friands de tournois et des récompenses associées. Pour cette première épreuve du trimestre, sous cette forme dynamique de plusieurs parties rapides successives, Soren remporta le titre mais nul ne s'en revint bredouille...

Olivier Angel



FOYER RURAL TENNIS DE TABLE

La saison 2022/2023 se termine fort pour les 21 licenciés de la section Tennis de table du foyer rural de Fontaine le Port :

- Des titres de champions de Seine-et-Marne, vice-champions régional et une troisième place aux championnats de France SMR pour la paire Bordage/Pakdaman... en catégorie plus de 50 ans.
- Montée en SMR1 pour l'équipe 1
- Montée en SMR3 pour l'équipe 2
- Fontaine-le-Port à l'honneur avec le vainqueur du tournoi de Provins, G. Barthe Olivier Angel

Chaque année, toute l'année avec des animations très fréquentes, parfois impromptues. Reprise de l'activité début septembre. Quel que soit votre niveau, venez nous rejoindre !! Nous jouons au gymnase les lundis de 18h30 à 20h30 et les vendredis à partir de 20h30, même pendant les vacances.



COMITÉ DES FÊTES



Vous pouvez contacter le Comité des Fêtes :

- par mail contact@comitedesfetesflp.org
- ou téléphone 06 42 50 03 25

et retrouver l'actualité de l'association :

- sur notre BLOG www.ComiteDesFetesFLP.org
- ou notre page facebook [@ComiteFetesFLP](https://www.facebook.com/ComiteFetesFLP).

Agenda, détail des activités, reportages, et de nombreuses autres informations publiques y sont publiées et mises à jour régulièrement.



ASSOCIATIONS

SAM. 02 SEPT. 2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

Au gymnase



VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE :
BEACH VOLLEY / BEACH TENNIS



CONSEIL MUNICIPAL

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

AGENDA

CULTUEL

4^{ème} samedi
de chaque mois

Messe
Eglise St Martin
18 h

Le pont

